



ARCT1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce programme propose une formation générale dans le domaine de l'architecture, centrée sur le projet d'architecture. Au terme du premier cycle, vous :

- aurez acquis la connaissance des fondements constitutifs de l'architecture ;
- maîtriserez les outils et les méthodes de pensée de l'architecte par la réalisation de nombreux projets et exercices d'architecture de plus en plus complexes ;
- serez formé#-e aux diverses disciplines scientifiques, techniques, artistiques et humains, liées à l'architecture, conscient-e des défis environnementaux actuels.

Votre profil

- Vous disposez d'une aptitude à vous mettre à l'écoute et au service des êtres humains en vue de contribuer à leur bien-être.
- Vous avez une capacité à voir et à imaginer l'espace.
- Vous possédez la faculté de penser de façon analytique, mais aussi celle de composer, de structurer et de penser synthétiquement.
- Vous avez de l'intérêt pour la recherche.
- Vous êtes curieux-se, ingénieux-se et inventif-ve.
- Vous aimez dessiner, concevoir, réaliser en 3D et à l'échelle 1.
- Vous êtes intéressé-e par les techniques de construction.

Ces aptitudes seront développées tout au long de la formation.

Votre futur job

ARCT1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

À l'issue du bachelier en architecture, le.la diplômé.e est capable de concevoir des projets d'architecture durables d'un point de vue environnemental, économique et social. Conscient-e de sa part de responsabilité, il-elle pose des choix engagés en vue d'aménager des lieux propices à la coexistence harmonieuse des êtres humains et des autres êtres vivants. Il ou elle a acquis les connaissances et les aptitudes nécessaires pour aborder le programme de Master en architecture.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

AA1 Concevoir un projet d'architecture

- AA1.1 Identifier les paramètres et les enjeux d'une situation donnée.
- AA1.2 Énoncer les intentions et les choix d'un projet d'architecture aux différentes échelles d'intervention.
- AA1.3 Composer des espaces propices au bien-être de leurs occupants humains et non humains.
- AA1.4 Composer les éléments matériels d'une construction ou d'un aménagement.
- AA1.5 Composer un projet de manière créative.
- AA1.6 Introduire les exigences du Développement durable dans le processus de conception, à de multiples échelles.

AA2 Exprimer un projet d'architecture

- AA2.1 Connaître et appliquer avec maîtrise les conventions de la représentation en deux et en trois dimensions.
- AA2.2 Représenter avec maîtrise un parti architectural.
- AA2.3 Représenter avec maîtrise des expériences spatiales.
- AA2.4 Représenter avec maîtrise des logiques constructives.
- AA2.5 Représenter avec maîtrise un processus créatif.
- AA2.6 Représenter des phénomènes environnementaux, sociaux et économiques.

AA3 Concrétiser un projet d'architecture

- AA3.1 Connaître et expliquer les principes physiques et physiologiques liés à l'architecture.
- AA3.2 Connaître et expliquer les procédés constructifs et techniques liés à l'architecture.
- AA3.3 Connaître et appliquer des savoirs scientifiques et techniques en vue de concrétiser un projet d'architecture.
- AA3.4 Connaître et expliquer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix constructifs et techniques.

AA4 Mobiliser et contextualiser des disciplines scientifiques et artistiques dans un projet d'architecture

- AA4.1 Connaître et expliquer les concepts et les méthodes de disciplines scientifiques.
- AA4.2 Connaître et expérimenter les notions et les démarches de disciplines artistiques.
- AA4.3 Connaître et appliquer les contenus de disciplines artistiques ou scientifiques en vue de nourrir le projet d'architecture
- AA4.4 Connaître et expliquer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix architecturaux

AA5 Adopter une attitude professionnelle

- AA5.1 Communiquer de façon attentive et inclusive avec les multiples intervenant-es du projet d'architecture.
- AA5.2 Organiser un travail individuel ou collectif de façon attentive et inclusive
- AA5.3 Argumenter en faveur d'une architecture exemplaire au regard des exigences du Développement durable.

AA6 Adopter une démarche scientifique

- AA6.1 Connaître les méthodes disciplinaires de la recherche scientifique.
- AA6.2 Adopter une attitude critique dégagée de tout a-priori

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCLouvain [en cliquant ICI](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de Bachelier en architecture totalise 180 crédits répartis en trois blocs annuels de 60 crédits.

Le programme du bloc 3, comprend 3 crédits de cours au choix à chaque quadrimestre, soit un total de 6 crédits de cours a# choisir, indifféremment, sur les sites de Bruxelles ou Tournai.

Les matières enseignées (Bac et Master) sont structurées en six domaines spécifiques :

- Projet d'architecture
- Expression, représentation et communication

- Méthodologie et recherche
- Contexte et culture
- Matériaux, structures et construction
- Pratique professionnelle

ARCT1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2 3

o Contenu :

o Projet d'architecture (60 crédits)

| | | | | | | |
|-------------|--|---|----------------------------------|---|--|---|
| ○ LTARC1101 | Projet d'architecture 1 : initiation | Arnd Amand Mathieu De Paepe Nicolas Lorent Mathieu Meunier Franck Miner Agnes Mory Barbara Noirhomme | FR [q1+q2] [240h] [20 Crédits] 🌐 | x | | |
| ○ LTARC1201 | Projet d'architecture 2 : exploration ■ | Arnd Amand Clément Berton Christoffel Boghaert Geert De Groote Renaud De Villiers De La Noue Mathieu Delatte Jasmine Kenniche Martin Outers Elie Pauporté Damien Surroca Eric Van Overstraeten | FR [q1+q2] [240h] [20 Crédits] 🌐 | x | | |
| ○ LTARC1301 | Projet d'architecture 3 : confirmation ■ | Ludovic Blanckaert Olivier Bourez Olivier Camus Gauthier Coton Jerome De Alzua Geert De Groote Jasmine Kenniche Anne Nottebaert Damien Surroca Emmanuelle Weiss | FR [q1+q2] [240h] [20 Crédits] 🌐 | | | x |

o Expression, représentation et communication (22 crédits)

| | | | | | | |
|-------------|---|--|---------------------------------|---|--|--|
| ○ LTARC1120 | Géométrie spatiale : initiation aux modes de représentation | Mathieu De Paepe | FR [q1] [20h+10h] [3 Crédits] 🌐 | x | | |
| ○ LTARC1121 | Géométrie spatiale : exploration du dessin descriptif | Mathieu De Paepe | FR [q2] [20h+10h] [3 Crédits] 🌐 | x | | |
| ○ LTARC1122 | Moyens d'expression et représentation : initiation | Mathieu Meunier Agnes Mory Barbara Noirhomme | FR [q1+q2] [80h] [4 Crédits] 🌐 | x | | |

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

| | |
|-----------|--|
| LTARC1201 | "Architectural design studio 2 exploration" a comme prérequis LTARC1101 |
| | • LTARC1101 - Projet d'architecture 1 : initiation |
| LTARC1203 | "Architectural theory : Theories" a comme prérequis LTARC1102 |
| | • LTARC1102 - Théories de l'architecture : introduction |
| LTARC1221 | "Means of expression and representation : exploration" a comme prérequis LTARC1122 |
| | • LTARC1122 - Moyens d'expression et représentation : initiation |
| LTARC1224 | "Means of expression and representation :confirmation" a comme prérequis LTARC1122 |
| | • LTARC1122 - Moyens d'expression et représentation : initiation |
| LTARC1228 | "English II" a comme prérequis LTARC1123 |
| | • LTARC1123 - Anglais 1 |
| LTARC1260 | "Building physics " a comme prérequis LTARC1144 |
| | • LTARC1144 |

○ LTARC1261

Analyse des structures 2 🟡

Pascaline Faux

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études

PÉDAGOGIE

L'architecture est une discipline spécifique et, par définition, un fait collectif. Elle revendique explicitement sa condition de service à la société et puise son énergie et son inventivité en tirant parti des contraintes positives de celle-ci, ainsi que par les spécificités matérielles et immatérielles de sa propre discipline. L'apprentissage ne se limite pas à une simple accumulation de savoirs. Savoir-faire et savoir-penser y prennent une place prépondérante, articulés sur une dimension éthique essentielle, dans le but de conduire les étudiant-es vers un savoir-être responsable et compétent. Pour rencontrer cette exigence, rigueur, créativité et maîtrise des savoirs techniques sont les objectifs premiers de la formation de nos étudiant-es.

Outre le développement de la créativité, ainsi que de l'habileté à mener une réflexion cohérente, en développant des atouts personnels d'autonomie et de coopération, la formation renforce l'acquisition d'une double compétence :

- à édifier et à aménager, c'est-à-dire à ancrer les réflexions dans le concret ;
- à se situer dans une démarche prospective, pouvant aboutir à la recherche.

Les étudiant-es bénéficient ainsi d'une approche incluant toutes les dimensions artistiques, intellectuelles, scientifiques et matérielles de la discipline architecturale. La pédagogie s'articule autour de convictions, situant l'architecture dans le contexte sociétal, au regard des conditions particulières de la vie individuelle et collective.

L'approche se veut critique, non doctrinale et garante d'une multiplicité des points de vue, menant à la transformation du lieu, à toutes les échelles, faisant sens dans la perspective d'accueillir des modes d'habiter multiples.

L'architecture est aussi un métier exigeant, qui demande des compétences opérationnelles, fondées sur des savoirs, un savoir-penser, un savoir-faire et un savoir-être.

L'enseignement s'articule à la fois autour du projet d'architecture et des cours théoriques ; il s'appuie sur les compétences développées par les différents partenaires. Elle a pour objectif de mettre l'étudiant-e "en condition" de développer une attitude critique et de nourrir son intuition afin d'aborder la question architecturale de la manière la plus aboutie qu'il soit.

D'autre part, l'enseignement s'appuie sur certaines spécificités liées à la localisation du site de Tournai et à son caractère interrégional, mettant en réseau la Wallonie, la Flandre et la France, pour constituer la métropole transfrontalière.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Des activités d'enseignement, notamment celles du projet d'architecture et du dessin, font l'objet d'une évaluation continue avec une seule cote globale. Ces évaluations continues prennent la forme d'évaluations partielles dont les séances sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique.

Ces évaluations se terminent obligatoirement en mai-juin. La cote globale obtenue fait l'objet d'une délibération en juin et, le cas échéant, elle est l'objet d'un report pour la délibération de septembre.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité est un atout majeur de la formation. Elle se fait durant le cycle du Master.

La Faculté propose plus de 30 possibilités d'échanges en Europe. Du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est de l'Europe les programmes d'échanges permettent d'effectuer des séjours d'un ou deux quadrimestres dans des facultés d'architecture et d'appréhender d'autres approches et pratiques de la discipline.

Il existe également un certain nombre de programmes d'échange dont les destinations se situent au Canada, aux USA ou en Amérique Latine.

La liste des partenariats de mobilité de la faculté peut être consultée à la page : <https://intranet.uclouvain.be/Fr/myucl/administrations/adri/partenariats.html> (après identification)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le diplôme de Bachelier en architecture permet un accès direct à la formation de [Master \[120\] en architecture/TRN](#) à Tournai ou de [Master \[120\] en architecture/BXL](#) à Bruxelles.

En outre, des masters UCLouvain (généralement orphelins) sont largement accessibles aux diplômé.es bachelier.ères UCLouvain. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en éthique](#) .

GESTION ET CONTACTS

Contacts utiles

Bachelier en architecture « ARCT1BA »

Administration facultaire

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Bruxelles - Louvain-la-Neuve - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Place du Levant, 1 - Bte L5.05.05

B-1348 Louvain-La-Neuve

Contact: [Secrétariat Décanat LOCI](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)10 47 28 15

•• Directeur administratif

Mme France PÉCHER

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [France Pécher](#)

Tél: +32 (0)10 47 28 22

Site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Architecture Saint-Luc - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Rue du Glategnies, 6 - Bte T1.01.01

B-7500 Tournai

Contact:

•• **Coordination institutionnelle Erasmus**

Mathieu DE PAEPE

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: mathieu.depaepe@uclouvain.be

•• **Président des jurys d'examens**

Prof. [Martin Buysse](#)

martin.buysse@uclouvain

UCL/SST/LOCI – Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

•• **Secrétaire de jury Bac**

Anne Sophie NOTTEBAERT

UCL/SST/LOCI – Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact : anne.nottebaert@uclouvain.be

Gestion du programme